



5 Rue des Myosotis 64000 PAU  
SIRET 533 126 595 00016 - R.N.A. W643004980

## Compte-rendu de la Réunion du Conseil d'Administration du 10 Septembre 2021

Etaient présents : Jean SOUBERBIELLE GRADA  
José DA COSTA  
Olivier JEGOUZO  
Jean-François MAISON  
Ginette NAUDY  
Marie-Thérèse PERMASSE LABIE  
Félix RULLIÈRE

Absente excusée : Karine LETELLIER

Sur convocation du Président Jean SOUBERBIELLE GRADA, les administrateurs sont réunis au siège social selon l'ordre du jour suivant :

- 1 - Assemblée Générale 2021 en présentiel ou sur papier ?
- 2 - Assemblée Générale Ordinaire 2021
- 3 - Renouvellement du Conseil d'Administration en 2022
- 4 - Information des habitants du quartier
- 5 - Questions diverses
- 5.1 - Relance demande bancs dans le quartier

### 1 - FORME DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

Le Président SOUBERBIELLE-GRADA a interrogé les services de la Ville et de la Préfecture sur la réglementation relative à la tenue en extérieur de l'assemblée générale suivie d'un temps convivial pour la centaine d'adhérents et les sympathisants de l'Association.

La Direction Sécurité et Prévention de la Ville, par la voie de Madame Aurélie SAYER -nouveau manager de notre quartier- a précisé que l'aspect sanitaire des préoccupations ambiantes, liées à l'épidémie de COVID, se doublait de l'aspect sécuritaire préoccupant. En effet, la France est actuellement placée en plan « VIGIPIRATE RENFORCÉ ».

Les Administrateurs ne veulent pas faire courir de risque aux participants et, d'autre part, l'application des préconisations et contraintes leur paraît irréalisable. Ils sont désolés de priver, et pour la seconde fois, les membres de l'Association de cette échange annuel convivial mais le contexte les y oblige.

Le Conseil d'Administration a l'unanimité décide en conséquence de reproduire le même schéma que l'année précédente en organisant une Assemblée Générale en présence des seuls administrateurs.

## 2 – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2021

Compte tenu du contexte sanitaire et sécuritaire, l'Assemblée Générale Ordinaire peut se tenir sans que les membres de l'association soient physiquement présents.

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association se tiendra donc en présence des seuls Administrateurs le **vendredi 22 octobre 2021 à 18 heures-** au siège social : 5, rue des Myosotis à Pau. Elle sera limitée aux formalités statutaires.

S'ils le souhaitent, car cela ne revêt aucun caractère obligatoire, les adhérents pourront **voter les résolutions par correspondance** en s'exprimant sur le bulletin remis dans leurs boîtes à lettres.

Le nombre d'adhérents augmente sensiblement et l'Association en compte désormais 101. L'enregistrement des nouveaux venus est consécutif à la diffusion récente du flyer de présentation. Les Administrateurs s'en réjouissent mais regrettent de ne pouvoir les accueillir plus chaleureusement.

La trésorière Marie-Thérèse PERMASSE-LABIE a établi le budget et **les comptes** arrêtés au 31.12.2020. Le solde bancaire est créditeur de 787,69 €.

Le **Rapport d'activité et financier** fait l'objet de l'annexe 1 du présent procès-verbal.

Les **résolutions** soumises au vote correspondent au bulletin joint à l'Annexe 2 ; elles portent sur :

- l'approbation du Rapport d'activité et financier
- quitus au Président et au Conseil pour leur gestion
- cotisation annuelle :
  - ♦ montant de la cotisation annuelle reconduite à 5 € par les nouveaux adhérents
  - ♦ dispense de cotisation 2021 pour les anciens adhérents car l'épidémie de COVID a grandement réduit activité et dépenses de l'Association. Leur adhésion est reconduite automatiquement.
- l'absence d'élection ou de renouvellement de mandat d'administrateur en 2021.

## 3 – RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2022

Tous les mandats électifs seront échus lors de l'assemblée Générale 2022 et certains Administrateurs ne se représenteront pas.

Un appel à candidatures sera lancé auprès des adhérents afin de poursuivre l'animation de l'Association et de la dynamiser.

## 4 – INFORMATION DES HABITANTS DU QUARTIER

Les informations seront disponibles sur le site internet de l'association, par email et sous forme papier dans les boîtes à lettres.

Les adhérents seront invités à déposer leurs bulletins dans les boîtes à lettres des Administrateurs répertoriés sur le bulletin de vote des résolutions.

## 5 - QUESTIONS DIVERSES

### 5.1 - Installation de bancs dans le quartier

Jean SOUBERBIELLE-GRADA relance la mairie sur ce point.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Fait à Pau, le 18 septembre 2021

Le Président,

Jean SOUBERBIELLE GRADA

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2020/2021**

**présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 22 Octobre 2021**

*Voilà 10 ans, l'Association Domaine des Jonquières et des Lilas était créée pour développer la convivialité entre les habitants du quartier et partager les sujets en commun.*

*Pendant les 8 premières années, l'objectif premier était atteint avec brio puisque le repas annuel comptait de plus en plus de participants jusqu'à une centaine en juin 2019.*

*Mais l'épidémie de Covid-19 est arrivée ! Le Conseil d'Administration a été contraint de priver les habitants des réunions festives en 2020 ainsi qu'en 2021. Ce repas de quartier était précédé de l'Assemblée Générale au cours de laquelle le Président rendait compte oralement de l'activité de l'association au cours de l'année écoulée. Un dialogue pouvait alors s'établir avec les participants.*

*Aujourd'hui, comme l'année précédente, ce rapport vous est communiqué par écrit. Bien entendu, le contexte sanitaire a induit un ralentissement net des activités.*

### **Sécurité du quartier**

En 2021, le Conseil d'Administration a de nouveau actionné la Ville de Pau au sujet de la sécurité du quartier. Après différents courriers, le Directeur Prévention & Sécurité Publique et le Chef de Service de la police municipale ont reçu les représentants de l'association.

L'association demandait l'installation de caméras aux 3 entrées du quartier et signalait le trafic qui semblait s'opérer de nuit entre des véhicules stationnant ponctuellement. Ce constat s'ajoutait aux problèmes recensés en 2020 : cambriolage, intrusions, circulation excessive...

La Direction Prévention Sécurité Publique à la mairie et la Police Nationale ayant enregistré peu de plaintes des victimes, la demande de l'association a été soumise à une opération de surveillance de 6 mois avant décision.

L'association demande aux adhérents de signaler toute infraction, tout délit et de porter plainte lorsqu'une maison est visitée même sans effraction.

### **Projets en cours**

Différentes demandes ont été formulées auprès de la mairie :

- la réfection de l'impasse piétonnier rues Mimosas/Myosotis. Elle est réalisée partiellement : l'accès au trottoir par les

handicapés ou les cyclistes est aménagé. La réfection complète du revêtement n'est pas encore à l'ordre du jour.

- installation de 2 bancs en extérieur pour la convivialité ou le repos :

sur la placette qui longe les clôtures du 10 rue des Jonquilles et 21 rue des Mimosas  
et sur la placette du 10 au 16 rue des Bleuets.

La demande est à l'étude à la Mairie.

### **Information des adhérents**

Plusieurs documents, notamment sur la sécurité, ont été remis dans les boîtes à lettres des habitants du quartier, adhérents ou non

Félix Rulhière diffuse régulièrement des infos pratiques sur le net ; par exemples modifications dates de ramassage des poubelles, mises en garde à la suite d'intrusions ou véhicules suspects...

...

### **Arrêté des comptes au 31 décembre 2020**

Recettes : Cotisations 95,00 € + Intérêts 0,50 € + Solde bancaire 787,69 € = 883,19 €

Dépenses : Assurance 42,90 € + Site informatique Amen 56,76 € + Photocopies 56,05 € = 155,71 €

...

*Je tiens à remercier l'ensemble des Administrateurs pour leur dévouement durant toute l'année.*

*Les Administrateurs sont à votre écoute pour tout sujet qu'il vous paraîtra utile de nous remonter.*

*Soyez sûrs de notre engagement. Bien cordialement.*

Jean SOUBERBIELLE-GRADA  
Président de l'association